



Compte-rendu Commission Mer et Littoral des Pays d'Auray – Pays de Vannes

08 octobre 2019

Salle de Conférence, Atelier des Entreprises, Auray

Etaient présents avec voix délibérative :

Membres du collège public : 6

- **COCHENNEC LAUREAU Nathalie**, IFREMER
- **CRIAUD Michel**, Territoire du Pays de Vannes/Arc Sud Bretagne
- **GROLLEMUND Thibault**, Pays d'Auray
- **JEANNOT Michel**, PNR du Golfe du Morbihan,
- **PERRON Yannick**, Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel
- **CORDELLIER Chloé**, Syndicat Mixte de la ria d'Étel

Excusés : BAINVEL Michel (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), GUIHARD Alain (Institution d'Aménagement de la Vilaine), LAVACHERIE Alain (Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal), LE DÉLEZIR Ronan (Pays d'Auray) LESUEUR Marie (Agrocampus Ouest), ROZO Roland (Criée de Quiberon), Yves TILLAUT (Syndicat mixte de la ria d'Étel)

Membres du collège privé : 9

- **BOURBON Claude**, mareyeur
- **DAVID Myriam**, Association Entre dans la ronde
- **JACOB Thierry**, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- **LEMOINE Sébastien**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- **LE NEZET Olivier**, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- **LE SAUCE Roland**, CODEPA
- **MAHEO Bertrand**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- **MARIE Céline**, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-mer
- **ZELLER Jean-Marie**, Conseil de Développement du Pays de Vannes

Excusés : COUDON Frédéric (CRC Bretagne Sud), FOUCHER Gilles (CRC Bretagne Sud), LE BÉRIGOT Philippe (Association des Iles du Ponant), LE GAL Philippe (Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud), LE NABOUR Véronique (Mission locale du Pays d'Auray), DELPONT Georges (CPIE de Belle-ile-en-mer)

Membres sans voix délibérative :

Excusées : GALLO Anne (Région Bretagne), HULAUD Kaourintine (Région Bretagne)

Equipe technique :

- **LE CROUHENNEC Julien**, Pays d'Auray
- **MAZODIER Marion**, Pays d'Auray
- **TRALLERO Nina**, GMVA, service contrats territoriaux

Excusés : MOULIN Emmanuel (Pays d'Auray) et PENNANGUER Stéphane (Région Bretagne)

I. Vérification du double quorum

La Commission mer et littoral est composée de 26 membres (12 représentants publics et 14 représentants privés). Pour atteindre le double quorum, il faut la présence de la moitié des membres, soit 13 membres, avec au moins 50% de membres privés.

Sont présents ce jour : 6 publics et 9 privés avec voix délibérative.

Le double quorum est donc atteint.

La feuille d'émargement est annexée au compte-rendu (cf. [annexe 1](#)).

II. Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la dernière CML
- Validation de la composition de la CML suite à un remplacement du directeur de la Criée de Quiberon et d'un membre du Conseil de développement du Pays de Vannes
- Présentation de l'avancement de la consommation des crédits par thématique
- Résultats de la consultation écrite sur le transfert d'enveloppes et le déplaçonnement de la fiche action 2
- Analyse des 5 dossiers de demande de subvention, avec audition des porteurs de projet
- Information diverses : agenda, rencontres nationales DLAL FEAMP

III. Adoption/Validation du compte rendu de la dernière CML

Les membres de la CML valident à l'unanimité le compte-rendu de la Commission mer et littoral qui s'est tenue le 27 juin dernier et les résultats de la consultation écrite du 18 juillet 2019.

IV. Adoption/Validation de la nouvelle composition de la CML

Les membres de la CML valident à l'unanimité la nouvelle composition de la CML (cf. [annexe 2](#))

V. Tableau récapitulatif des montants mobilisés et restants en CML

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML ¹	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1- Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €	65 661,20 €	13 137,18 €	164 338,80 €
2 - Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €	117 879,04 €	216 620 €	112 120,96€

¹ Sous réserve d'un vote favorable ou favorable sous réserves.

3 - Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée	100 000 €	4 000,00 €	0€	96 000,00 €
4 - Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €	219 876,83 €	107 547 €	80 123,17 €
5 - Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €	10 000,00 €	0 €	90 000,00 €
6 - Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €	0,00 €	0 €	50 000,00 €
7 - Animer et mettre en œuvre la stratégie	217 846 €	27 407,33 €	0 €	190 438,67 €
TOTAL	1 227 846 €	444 824,4 €	337 304, 18 €	783 021,60 €

Sorbonne Université confirme l'abandon de sa demande de subvention pour l'opération « FutureShell - Etude des conséquences de l'acidification et du réchauffement des océans sur la croissance des coquillages », ce qui réabonde l'enveloppe FEAMP de la fiche action 2 d'un montant de 70 334 euros (comptabilisés dans les 112 120,96€).

Un montant de 111,36 euros est réattribué à l'enveloppe adossée à la fiche action 2 « Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production », suite à la programmation définitive du dossier porté par le SMRE «Caractérisation de l'ensablement du chenal de Saint-Cado », en CUP le 30/09/19.

VI. Résultats de la consultation écrite sur le transfert d'enveloppes et le déplafonnement de la fiche-action

Priorités de développement		Enveloppe initiale	Montants transférés	Montant total après transfert	Plafonds initiaux
1	Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €	- 120 000 €	110 000 €	75 000 €
2	Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €	+ 190 000 €	420 000 €	75 000 €
3	Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée	100 000 €	-70 000€	30 000 €	50 000 €

4	Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €	+ 60 000 €	360 000 €	100 000 €
5	Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €	- 30 000 €	70 000 €	50 000 €
6	Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €	-30 000 €	20 000 €	50 000 €
7	Animer et mettre en œuvre la stratégie	217 846 €	0	217 846 €	
TOTAL		1 227 846 €	0 €	1 227 846 €	

VII. Tableau récapitulatif des décisions de la CML

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Fiche action	Subvention FEAMP et montant total proposée en CML	Décision de la CML
Construction d'un bâtiment halio-alimentaire à Pénestin	Mussella	FA4	99 891 €	Favorable avec réserves
Energies renouvelables au service des exploitations ostréicoles	Chantier Bretagne Sud	FA2	158 200 €	Favorable
Coordination des Aires Marines Educatives	Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	FA2	58 420 €	Favorable avec réserves
Définition d'une Stratégie de communication	CDPMEM 56	FA4	7656 €	Favorable
Breizh mer 2019	CRPMEM Bretagne	FA1	13137,18 €	Favorable avec réserves

Les fiches projets rédigées à l'issue de la CML, avec avis et remarques, sont contractuelles et annexées à ce présent document (cf. [annexe 5](#)). Les dossiers de demande de subventions devront être conformes au contenu des fiches projets.

Les présentations power point des porteurs de projet sont annexées à ce présent document (cf. [annexe 4](#)).

VIII. Agenda

Voir présentation power point en [annexe 3](#) de ce compte-rendu.

Salon national de la conchyliculture : les 09 et 10 octobre à Vannes

Est prévue au programme le jeudi 10 octobre après-midi une présentation sur le DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes avec un focus sur le projet « Intégration paysagère et architecturale des établissements conchylicoles du Golfe du Morbihan » porté par le PNR du Golfe du Morbihan, en partenariat avec le CRC Bretagne Sud.

Rencontres nationales DLAL FEAMP : les 05 et 06 novembre à Boulogne-sur-mer

Une délégation représentant le territoire est constituée composée de deux salariées du comité des pêches. Au programme : présentation de deux projets du territoire (Intégration paysagère et ERSEO), la découverte de la filière pêche du territoire avec visite de la criée, de Nausicaa...

Breizh Mer 2019 : les 14 et 15 novembre à Auray

Voir programme dans la fiche projet.

PROCHAINE COMMISSION MER ET LITTORAL :

Mardi 19 novembre à 13h30 à Etel (au lycée maritime)

Suivies à 15h30 de la visite des installations du lycée maritime d'Etel et visite du chantier Bretagne Sud (projet ERSEO)